



ProMESS

PROJET MINES-ENVIRONNEMENT-SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Le projet ProMess vise à promouvoir la transparence et la participation dans la gestion des ressources minière au Cameroun. Il est mis en œuvre par Forêts et Développement Rural, avec l'appui financier de l'Union Européenne.

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun
Tél: +237 222 00 52 48 / +237 677 46 19 32
E-mail : foder_org@yahoo.fr , Site web : www.forest4dev.org.
Bertoua, Quartier Italy, face Délégation Régionale du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'innovation Tél: +237 677031733 / +237 651 354 846

PROJET ProMESS

Le Projet Mines-Environnement-Santé et Société (ProMESS), est un projet qui vise à l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources minières à travers la promotion de la transparence et la participation citoyenne active. Le projet couvre les régions de l'Est et l'Adamaoua. Plus spécifiquement les communes et communautés dans lesquelles l'exploitation minière artisanale et industrielle se déroule.

ProMESS intervient dans un contexte où l'exploitation minière au Cameroun se développe dans une opacité à nulle autre pareil et menace non seulement l'intégrité de l'environnement et le couvert forestier, mais aussi les moyens d'existence des communautés locales et autochtones déjà très pauvres.

Mis en œuvre par Forêts et Développement Rural (FODER), le projet ProMESS s'étend sur **48 mois**. Et, pendant ces mois, l'équipe du projet s'attellera à :

- **Promouvoir** la transparence des opérations dans le secteur minier y compris dans la redistribution et la gestion des redevances minières ;
- **Engager** des Organisations de la Société Civiles (OSC) locales ainsi que des communautés locales et autochtones riveraines des projets miniers dans l'observation indépendante de l'application des législations pertinentes dans le secteur minier ;
- **Créer des espaces** de dialogue multi-acteurs de même que les partenariats et alliances actifs avec les administrations locales et les collectivités locales décentralisées (CLD) dans le secteur minier ;
- **Améliorer** le cadre légal régissant le secteur minier Camerounais.

GROUPES CIBLES ET PARTIES PRENANTES DU PROJET

Les groupes cibles et parties prenantes du projet sont présentés dans le tableau ci-dessous :

RÉGION	GROUPES CIBLES	PARTIES PRENANTES
EST	<ul style="list-style-type: none"> • Communes de Bétaré-Oya, Yokadouma, Ngoyla, Lomié, Kette et Batouri ; • Communautés riveraines des sites d'exploitation et d'exploration minière dans les arrondissements de Bétaré Oya, Yokadouma, Ngoura, Ngoyla, Lomié, Kette et Batouri ; • Etablissements scolaires ; • Organisations religieuses ; • Organisation de la société civile (OSC) locales ; 	<ul style="list-style-type: none"> • MINATD • MINMIDT • MINEPDED • MINTSS • MINEFOP • MINFOF • MINFI
ADAMAOUA	<ul style="list-style-type: none"> • Communes de Martap, Ngaoundal, Tibati et Meiganga ; • Ommunautés riveraines des sites d'exploitation minière dans les arrondissements de Tibati, Martap, Ngaoundal et Meiganga ; • Etablissements scolaires ; • Organisations religieuses ; • Organisation de la société civile (OSC) locales . 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée Nationale • Comité ITIE Cameroun • Entreprises minières • Organisations Non Gouvernementales

OBSERVATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES

A travers ProMESS, les activités d'explorations et d'exploitation minière seront observées et suivies à la fois par la société civile et les communautés.

L'EXPLORATION : le code minier du Cameroun de 2001, en vigueur, définit cette activité comme tout procédé ou méthode d'investigation dans le but de localiser et d'évaluer les gisements minéraux comprenant les opérations de prospection, l'échantillon en vrac et les essais en laboratoire. Cette activité, constitue la première étape du cycle de mise en valeur des minéraux. Elle consiste à chercher de nouveaux gîtes minéraux. Elle a pour objet la découverte de nouvelles sources de métaux ou de minéraux utiles et économiquement exploitables, comme les minéraux industriels.

L'EXPLOITATION : il s'agit de l'extraction de substances minérales solides, liquides ou gazeuses, par n'importe quel procédé ou méthode, de la terre ou sous la surface de la terre afin d'en extraire les substances utiles ; elle comprend toutes

opérations directement ou indirectement nécessaires ou qui s'y rapportent. On distingue deux types d'exploitation.

EXPLOITATION ARTISANALE : toute exploitation dont les activités consistent à extraire et à concentrer des substances minérales en utilisant des méthodes et procédés manuels et peu mécanisés.

EXPLOITATION MINIÈRE INDUSTRIELLE : Elle est encore appelée exploitation minière à grande échelle, ou encore grande mine. Elle exige des gros investissements, des installations fixes de grande taille et l'utilisation des procédés industriels qui passent par la mise en évidence d'un gisement, l'extraction, traitement et transformation des substances minérales. Elle implique aussi, l'excavation d'énormes mines à ciel ouvert qui peuvent atteindre jusqu'à 4 Km de large et 1,5 Km de profondeur.



PROMESS

ENJEUX DU PROJET

Le Cameroun dispose d'un potentiel minier important qui grâce à une conjoncture internationale favorable, bénéficie d'un intérêt accru des politiques et attire de plus en plus d'investisseurs nationaux et internationaux. A ce jour, 52 types de substances minérales ont été reconnues au Cameroun avec un nombre important de cibles minières classées en gisements, indices et anomalies géochimiques. 18 substances ont déjà fait l'objet au moins d'une évaluation partielle de potentiel, pouvant les faire

qualifier de gisements, tandis que 19 autres cibles présentent des indices intéressants tels que la possibilité d'en démontrer un ou plusieurs gisements économiques est presque évidente. Plusieurs occurrences minérales constituent d'ailleurs des gisements de classe mondiale : le gisement de bauxite de Minim et Martap, dans l'Adamaoua avec au moins 1 milliard de tonnes, identifié avec une teneur moyenne de 43% d'alumine auxquels s'ajoutent les 120 millions de tonnes de bauxite du gisement voisin de Ngaoundal. Et avec ce potentiel, l'exploitation minière se développe dans une opacité à nulle autre pareil et menace non seulement l'intégrité de l'environnement et le couvert forestier, mais aussi les moyens d'existence des communautés locales et autochtones déjà très

pauvres. Les entretiens effectués avec les différentes parties prenantes du secteur minière au Cameroun pendant la phase de consultation préalable à la formulation du projet ProMESS ont permis de ressortir des problèmes liés à l'accès à l'information minière, au renforcement des capacités des acteurs, à la contribution effective et efficace du secteur minier au développement local et au manque de dialogue entre les différentes parties prenantes. C'est fort de tous ces constats et observations que le projet Mines-Environnement-Santé et Société (PROMESS) se propose de **contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources minières à travers la promotion de la transparence**. Il été élaboré de manière participative avec les différents acteurs du secteur minier et les représentants des groupes bénéficiaires du projet. L'hypothèse sur laquelle repose ce projet est que : « *le développement d'une économie minière durable est tributaire d'un niveau élevé*

de transparence et de participation active des citoyens dans la gestion des ressources minières ».

MÉTHODOLOGIE

Le projet ProMESS a été développé sur la base des nouvelles orientations opérationnelles adoptées par FODER en matière de procédé de gestion des cycles du projet, qui visent à garantir l'appropriation et la durabilité des projets à travers des approches déclencheurs de dynamiques à longue durée et des actions axées sur la participation effective, la valorisation de l'existant (en terme d'organisation, de compétences, de connaissances locales), le renforcement des capacités et de l'influence des groupes bénéficiaires et le transfert de responsabilité.

Pendant quatre ans le projet sera mis en œuvre à travers une approche véritablement participative. L'appropriation de l'action par les principales par-

ties prenantes (PPP) qui a d'ores et déjà démarré sera régulièrement renforcée par :

1. L'information des PPP sur le cycle de vie du projet : Les PPP seront régulièrement informées sur les étapes marquantes du cycle de vie du projet, à savoir la signature du contrat, le démarrage du projet, les ateliers, missions et réunions relatives au projet...
2. La participation des groupes bénéficiaires à la mise en œuvre de l'action : Le projet valorisera les compétences et les connaissances existantes au sein des communautés et des OSC locales en les impliquant activement dans la mise en œuvre de l'action.
3. Le renforcement des capacités et de l'influence des groupes bénéficiaires. Le projet renforcera par exemple les capacités des animateurs et facilitateurs à travers des ateliers de formations internes organisés au cours des réunions de coordination trimestrielles, ainsi qu'aux ateliers destinés à un public plus large issus des parties prenantes. Les OSC locales et les communautés bénéficiaires seront équipés des matériels de travail nécessaire à la bonne exécution des activités par les animateurs et facilitateurs locaux.
4. L'appui au plaidoyer et le lobbying : S'agissant du plaidoyer et lobbying, l'idée du projet n'est pas d'effectuer des actions de plaidoyer-lobbying à la place des communautés

et des autres PPP, mais de renforcer leurs capacités d'influence par des méthodes et des outils appropriés, la fourniture d'informations et des conseils en stratégie et approches.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du projet sont :

- Les communautés locales riveraines, les collectivités locales et les organisations de la société civile ont une meilleure connaissance de la responsabilité sociétale des entreprises minières exerçant dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est (ceci inclus : La transparence des politiques de RSE, celle des opérations et transactions ainsi que la redistribution et la gestion des revenus miniers) ;
- Au moins une organisation de la société civile par Région assure le suivi indépendant des activités minières et publie au moins un rapport par trimestre et par Région ;
- Au moins 03 cadres de dialogue multi-acteurs sont créés au niveau local et national pour discuter des questions relatives au développement durable de l'industrie minière au Cameroun.

SOCIÉTÉS ACTIVES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DE ProMESS

Nom entreprise	Nationalité	Nature du titre minier	Zone d'exploitation / exploration
GOOD LUCK	Chinoise	Autorisation d'exploitation artisanale (AEA)	Bétaré - Oya, Colomine - Ngoura
AK Mining	Coréenne	Autorisation d'exploitation artisanale	Bétaré - Oya
LUO ELAN	Chinoise	Autorisation d'exploitation artisanale (AEA)	Bétaré - Oya, Colomine - Ngoura
SINO AFRICA	Camerounaise-Chinoise	Autorisation d'exploitation artisanale (AEA)	Colomine - Ngoura
MAO Mining	Chinoise	Autorisation d'exploitation artisanale (AEA)	Bétaré - Oya, Colomine - Ngoura, Meiganga
CLIMA DUBAI	Arabo-Chinoise	Permis de recherche et autorisation d'artisanale d'exploitation	Mandjou, Bétaré - Oya
SCEM (Société camerounaise d'exploitation minière)	Camerounaise	Autorisation d'exploitation artisanale	Bétaré - Oya, Batouri, Colomine - Ngoura
METALICON S.A	Grecque	Autorisation d'exploitation artisanale	Batouri
C & K Mining	Coréenne	Permis d'exploitation, permis de recherche et autorisation d'exploitation artisanale	Bétaré-Oya, Garoua-Boulai et Mobilong
CamIron SA	Australienne	Permis de recherche	Mbalam
CAL Ltd	USA	Permis de recherche Ngaoundal	Minim-Martap

